

LE JOUR, 1948
3 FEVRIER 1948

AUTRES EXPLICATIONS

Une égale quantité de billets de banque circule au Liban et en Syrie (ou presque) ; mais, au Liban, il y a 160 livres d'émissions par tête d'habitant, tandis qu'en Syrie, il y en a seulement 40. La proportion, on le voit, est de quatre à un. C'est un des facteurs qui donnent au problème monétaire libanais un visage très différent du problème syrien ; et qui, en dehors de nombreuses autres considérations techniques connues, interdisent au Liban, en matière monétaire, la perturbation, le jeu et le risque.

Ici, lorsqu'une dévaluation atteint la monnaie, la perte est quatre fois plus grande, toutes choses égales, qu'en Syrie et le désordre qui résulte de la disparition de la stabilité monétaire est proportionnellement plus considérable. En Syrie, la circulation relativement très modeste des billets se répartit sur un vaste territoire. Au Liban, elle se réduit à un espace très restreint avec une sensibilité nécessairement plus grande.

A part donc les considérations décisives, invoquées dimanche dans ce journal, en faveur de l'opération qui a sauvé notre monnaie et maintenu intégralement, sans acrobaties et sans dangers pratiques, son pouvoir d'achat, il en est qui relèvent de la statistique seule et qui expliquent qu'une solution libanaise puisse et doive être, en cas de divergence de vues, différente de la solution syrienne.

Il y a évidemment aussi cette impérieuse raison que le Liban est, depuis toujours, un pays de commerce et de transit avant tout et que, si le crédit de sa monnaie est discuté si peu que ce soit, il étouffe et il meurt ; et il y a cette constatation ultime que nous n'avons pas fait autre chose ici que de maintenir solidement notre monnaie par les moyens les plus raisonnables et les plus normaux, au niveau de celles de l'Egypte, de l'Irak et de la Palestine.

Maintenant, le Liban est maître souverain de préparer son avenir en matière monétaire et financière comme il lui plaît. Actuellement, il s'est mis à l'abri des tempêtes. Souhaitons de tout cœur que la Syrie voisine, de la façon qui peut lui agréer, en fasse autant. Ces remarques viennent, il nous semble, utilement après beaucoup d'autres.

S'il n'avait pas agi comme il a agi, le Liban était très gravement menacé d'ébranler à la fois son indépendance et son patrimoine. Il subissait un traumatisme et une hémorragie qui le mettaient pour ainsi dire hors de combat. De surcroît, en agissant comme il l'a fait, il n'a fait de tort à personne.

Voilà ce que chacun doit savoir.